

La BCE recalibre son soutien à l'économie européenne

Publié le 20 septembre 2021

Le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé, le 9 septembre, de ralentir légèrement le rythme d'achats de titres (opération PEPP). Ce recalibrage permet selon elle de préserver des conditions de financement favorables, tout en apportant un soutien plus ciblé et plus chirurgical à l'économie.

Le Programme d'urgence pandémie de rachats d'actifs (PEPP) lancé en mars 2020, doté d'une enveloppe de 1850 milliards d'euros, va donc se poursuivre, à un rythme « *légèrement plus faible* ».

Ce changement de tempo va se concrétiser par un ralentissement « *modéré* » du volume de rachats de dette publique et privée sur le marché dans les prochains mois. « *L'économie rebondit, mais nous n'y sommes pas encore. Nous ne sommes pas sortis du bois* », a toutefois souligné Christine Lagarde pour justifier le choix des gouverneurs de ne pas encore aborder la question du retrait progressif du stimulus monétaire.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)